



CALENDRIER DE VACANCES

Automne-hiver 2026-2027

	DATES IMPORTANTES
Durée du calendrier de vacances	Du 18 octobre 2026 au 24 avril 2027
Mise en ligne des calendriers dans le WebLogibec (pour les gestionnaires)	Le 10 août 2026
Période des choix (pour les personnes salariées)	Du 2 au 17 septembre 2026
Approbation des choix (par les gestionnaires)	Au plus tard à la date d'affichage officiel des calendriers approuvés
Affichage officiel des calendriers approuvés	Catégorie 1 (FIQ) ⇒ Vers le 1^{er} octobre 2026 Catégorie 2 (SCFP) ⇒ Au plus tard le 5 octobre 2026 Catégorie 3 (CSN) ⇒ Au plus tard le 5 octobre 2026 Catégorie 4 (APTS) ⇒ Le 1^{er} octobre 2026

FORMATIONS POUR LES GESTIONNAIRES (DURÉE 1H30) CALENDRIER AUTOMNE-HIVER 2026-2027

23 juillet	30 juillet AM et PM	6 août	10 août	13 août AM et PM	20 août	2 sept.	1 ^{er} oct.
Formation calendrier	Formation calendrier	Formation calendrier	Mise en ligne des calendriers	Formation calendrier	Formation calendrier	Début des choix	Affichage des calendriers approuvés

Date limite pour déposer une demande d'entente particulière auprès du <i>Service des relations de travail</i>	Le 5 juin 2026
Date d'ancienneté affichée sur les calendriers	11 juillet 2026

POUR LE CALCUL DES QUOTAS

	Nombre de jours (durée du calendrier)
Pour les catégories syndicales 1, 2, 3 et 4	135 jours